

Journal d'ESTAVAYER

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER



Edito

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

L'été est passé, nos têtes blondes ont retrouvé le chemin de l'école et, à l'occasion de cette rentrée, le Conseil communal a présenté son programme de législation.

C'est la première fois qu'un tel programme est créé, et vous me direz que c'est normal puisque notre Commune n'existe que depuis 9 mois. Mais aucune des anciennes communes n'en avait établi auparavant.

Ce programme de législation se veut ambitieux et réaliste à la fois. Nous allons tout mettre en œuvre pour le réaliser.

Nous n'avons pas attendu de présenter ce programme pour mettre en œuvre certains « projets stratégiques », j'en veux pour preuve, dans mon dicastère de l'administration générale, le projet o.1 qui est de mettre en place chaque année une séance extra-muros de notre législatif dans un des villages. Nous avons siégé dans les locaux du simulateur de la Base aérienne sis sur le territoire de l'ancienne Commune de Rueyres-les-Prés.

Pour le projet stratégique o.2, nous avons déjà eu une rencontre avec nos députés staviacois.

Nous avons la volonté d'être une Commune forte et dynamique, de nous développer et de nous positionner dans notre région et le Canton.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne et vous donne rendez-vous en décembre pour notre prochain numéro.

André Losey, Syndic

SOMMAIRE

p. 2-3
ORGANISATION GÉNÉRALE
- Rentrée scolaire
- Programme de législation

p. 4-5
ORGANISATION POLITIQUE
- Conseil général

p. 6-11
CAHIERS SPÉCIAUX
- Service du Territoire
- Service de l'Edilité
- Secteurs Police et Défense incendie

p. 12-13
VIVRE À ESTAVAYER

p. 14-16
CULTURE & LOISIRS



Une administration communale à votre service

L'administration communale de la Commune d'Estavayer se situe à **Estavayer-le-Lac**
Rue de l'Hôtel de Ville 11
Bâtiment dit de La Grenette

Elle abrite la majorité des activités administratives de la Commune :

- Contrôle des habitants, réception ;
- Police communale ;
- Secrétariat général ;
- Ressources humaines ;
- Comptabilité, finances, impôts ;
- Service de l'environnement ;
- Service du territoire ;
- Secrétariat des écoles.

Horaires :

- Du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
- Ouverture du contrôle des habitants le jeudi jusqu'à 19h00

Fermeture exceptionnelle de l'administration communale le vendredi 06 octobre 2017.

Numéro de téléphone principal de l'administration communale :
026 664 80 00

Adresse électronique :
commune@estavayer.ch

Les coordonnées détaillées de chaque service et secteur sont disponibles sur notre site internet :
www.estavayer.ch

Plusieurs autres prestations fournies par la Commune sont proposées de manière décentralisée, dans d'autres bâtiments: Défense incendie, Eau potable, Eaux usées, Edilité, Crèche, Office des curatelles, Musée, Sport, Animation jeunesse, Estasympa, Accueil extra-scolaire, etc.

Rentrée scolaire 2017-2018

L'heure de la rentrée des classes a sonné ! C'est la première rentrée scolaire sous le régime de la nouvelle commune d'Estavayer. **Désormais l'Etablissement scolaire d'Estavayer-Sévaz se divise en 3 zones.** Chacune des zones gardent encore quelques spécificités, mais nous tendons à offrir les mêmes prestations sur l'ensemble du territoire communal. Une rentrée scolaire n'est pas que synonyme de rentrée des classes, mais elle sous-entend aussi la mise à disposition d'une multitude de services extrascolaires qui complètent la prise en charge des enfants : accueil extrascolaire, sport facultatif, devoirs surveillés,...

Selon la nouvelle loi scolaire, le Responsable d'Etablissement a désormais le même rôle qu'un Directeur du C.O. Il s'agit de M. Christophe Lambert, qui est secondé par Mme Nathalie Chatton Bourqui.



Maison «Griset» à Estavayer-le-Lac, 1H-2H

EFFECTIFS DES ÉLÈVES À LA RENTRÉE SCOLAIRE 2017

	1H-2H	3H à 8H
ZONE 1		
Estavayer-le-Lac		
Nombre de classes	7	19
Nombre d'élèves	135	383
ZONE 2		
Bussy, Morens, Vernay, Rueyres-les-Prés et Sévaz		
Nombre de classes	2	9 (dont 5 à 2 niveaux)
Nombre d'élèves	42	176
ZONE 3		
Murist et Vuissens		
Nombre de classes	2	4 (dont 2 à 2 niveaux)
Nombre d'élèves	28	70

834 ELEVES

43 CLASSES



ESTAVAYER DEVOILE SON PROGRAMME DE LEGISLATURE

Le 28 août, le Conseil communal d'Estavayer a présenté aux médias son programme de législature. Elaboré par les autorités communales, ce document a pour but de les guider au cours de ces prochaines années, en appréhendant les projets dans leur globalité et favorisant ainsi leur cohérence, en assurant une nécessaire transparence et, surtout, en facilitant la conduite des affaires publiques.

La Commune d'Estavayer est née le 1er janvier 2017 de la fusion des communes de Bussy, Estavayer-le-Lac, Morens, Murist, Ruyres-les-Prés, Vernay et Vuissens. La Commune d'Estavayer veut être une commune forte et dynamique. Sa taille lui permet aujourd'hui de relever les défis à venir que sont la démographie, la mobilité, l'économie, le développement durable ou encore la défense de ses intérêts au niveau de la région et du Canton. Elle veut aussi garantir à ses habitant-e-s des prestations de qualité, ceci dans la durée, tout en utilisant au mieux les moyens dont elle dispose.

D'une ambition forte...

Le programme de législature définit l'ambition de la Commune d'Estavayer pour les années à venir et détermine les moyens d'y parvenir. Une fois les forces et faiblesses actuelles identifiées, le programme décrit l'ambition de la Commune à un horizon de 10-15 ans. Cette ambition, ou intention stratégique, s'énonce comme suit :

La Commune d'Estavayer a pour ambition d'être une Commune politiquement forte (région, Canton), attractive pour sa population (cadre de vie, habitat, transports, vie locale) et dynamique en termes économiques (commerces, tourisme, nouvelles activités). Elle fédère ville et villages autour d'une stratégie de développement équilibrée («un rôle pour chacun») et d'une identité commune. Son administration offre des prestations et infrastructures efficaces (haut degré de satisfaction) et travaille de manière efficiente en tirant le meilleur parti des ressources dont elle dispose (productivité), ce qui lui permet de maintenir dans la durée une situation financière saine et attractive.

... à des projets concrets

Les projets concrets identifiés pour la législature doivent permettre à la Commune d'évoluer et de se rapprocher de son ambition. Les autorités ont la conviction que seul un programme ambitieux permet de mobiliser les énergies et de susciter l'adhésion. Ainsi, sur les 51 projets annoncés, 28 seront initiés et/ou finalisés durant la présente législature. Du fait de leur ampleur et des moyens – financiers notamment – mobilisés, les autres projets s'inscrivent dans une perspective temporelle plus longue, débordant sur deux, voire trois législatures.

Ce programme représente un engagement formel et public, bien que ne découlant d'aucune base légale. Afin d'assurer un suivi de l'ensemble des projets stratégiques définis, le Conseil communal va mettre en place un système de gestion de projet et procéder à un contrôle régulier de l'état d'avancement des travaux. Le Conseil général et seront régulièrement informés des développements et de l'évolution des projets, qui seront également intégrés au plan des investissements de la Commune. Au terme de la législature, un bilan sera dressé pour mesurer le travail accompli.



Le programme détaillé se trouve sur notre site Internet : à consulter sans modération !



Le Conseil général

Le Conseil général est appelé à se prononcer sur le projet de budget et la validation des comptes, les propositions d'investissements, l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, l'adoption de règlements et toutes autres compétences qui lui sont confiées. Les séances sont publiques.

Il est composé de 60 membres élus, pour 5 ans par la population. Il se réunit 5 à 7 fois par année.

Séance du Conseil général du 3 juillet 2017

Cette séance s'est déroulée dans l'aula du bâtiment du simulateur FA/18 de la Base aérienne de Payerne, salle qui se trouve sur le territoire de la Commune d'Estavayer, secteur Rueyres-les-Prés, sous la présidence de M. Marco Bezzola, Président du Conseil général.

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 31 mai 2017
2. Pris connaissance des communications du Conseil communal
3. Adopté, à la majorité, le Règlement de la Commune d'Estavayer sur la détention et l'imposition des chiens avec les amendements demandés
4. Dissous, à l'unanimité, l'Association intercommunale pour la construction et la gestion du complexe scolaire Bussy - Morens - Rueyres-les-Prés - Sévaz
5. Adopté, à la majorité, le Règlement scolaire de la Commune d'Estavayer
6. Désigné, à la majorité, la fiduciaire « Multifiduciaire Fribourg SA » comme organe de révision pour les années 2017 et 2018
7. Adopté, à la majorité, le Règlement d'organisation du service de défense contre l'incendie
8. Octroyé, à l'unanimité, un crédit d'investissement de CHF 165'000.00 TTC pour l'assainissement du réseau d'eaux claires et d'eaux usées du Chemin Pré aux Fleurs
9. Attribué, à l'unanimité, au Conseil communal une délégation de compétence sur investissement de CHF 300'000.00 TTC pour des études diverses non-planifiables

Les prochaines séances auront lieu le 07 novembre et le 14 décembre 2017 à 20h.

Nous rappelons que tous les procès-verbaux du Conseil général sont disponibles sur notre site Internet.



Afin de faire connaissance avec tous les Conseillers généraux, une présentation de 4 personnes selon tournus est faite lors de chaque tirage.



BULLIARD ANNE-MARIE Parti démocrate chrétien (PDC)

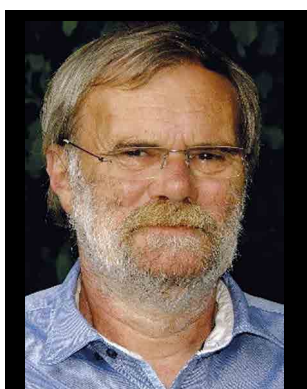
Née à Estavayer-le-Lac, 2 grands fils, en couple. Responsable de l'office de poste d'Estavayer-le-Lac. Hobbies : ma famille, la lecture, le Sauvetage, le Skater hockey et les Samaritains.

Pourquoi je me suis présentée au Conseil général ?

Par intérêt personnel, je me posais des questions sur la future Commune d'Estavayer et en discutant avec des amis, ceux-ci m'ont proposé de me présenter pour découvrir la nouvelle Commune de l'intérieur.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

La chasse et ses accompagnements - un papillon - Oh il y en a beaucoup ! : La couleur des sentiments (Kathryn Stockett) - pinailleuse et honnête.



BURRI JEAN-PIERRE Groupe Vernay

Né et toute la scolarité à Bâle. Arrivé en 1972 à Estavayer-le-Lac pour un 'Welschlandjahr', qui dure... Habitant de Montbrelloz depuis 1979. 2 enfants et 2 petits-enfants. Retraité de l'aérodrome militaire Payerne. Je joue au tennis de table depuis 1972 dans le club d'Estavayer et je suis chaque année au carnaval de Bâle.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

La fusion avec 7 communes est un vrai et joli défi et je voulais participer activement à sa réussite.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Un filet de boeuf - un chat - Easy Rider - toujours à la dernière et parfait bilingue.



CARRARD GEORGES Parti des Indépendants

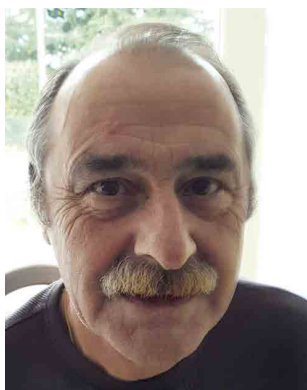
Habitant à Font, marié, 3 garçons. Je suis agriculteur et chauffeur poids lourd à temps partiel. J'ai déjà siégé dans l'ancienne Commune de Font avant la première fusion pendant 11 ans comme Conseiller communal puis comme Conseiller général à Estavayer.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

Pour l'avenir de nos citoyens et pour mettre mon expérience au service de cette nouvelle grande Commune qu'est Estavayer.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Jambon à la broche - une vache Highland (race bovine) - les revues sur d'anciens véhicules (tracteurs et voitures) - trop bon et patient.



CHASSOT DENIS Groupe Bussy, Morens, Ruyres-les-Prés (BMR)

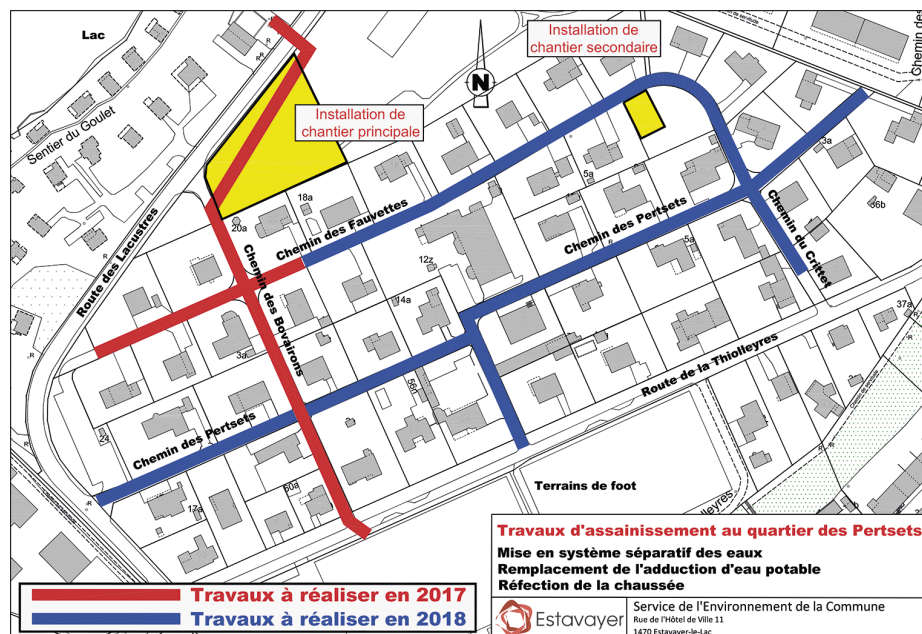
64 ans, deux filles et quatre petits-enfants, retraité de l'enseignement, député (groupe Indépendants), formateur d'adultes.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

Etant passionné par la chose publique et ayant siégé durant 29 ans au Conseil communal de Bussy, il était important pour moi de participer à la mise en route de la nouvelle Commune d'Estavayer.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

La feijoada (spécialité brésilienne) - un écureuil - « L'être et le néant » de Jean-Paul Sartre et « Un homme d'exception » de Ron Howard - l'impatience et la persévérance.



Travaux quartier des Pertsets

En février 2015, le Conseil général d'Estavayer-le-Lac octroyait des crédits d'investissement pour d'importants travaux dans le quartier des Pertsets. En effet, le PGEE (plan général d'évacuation des eaux) a mis en évidence que le secteur est en système unitaire et que les conduites sont en mauvais état. Le réseau d'eau potable montre également des faiblesses et l'état de la route est médiocre.

TRAVAUX EN COURS

Estavayer-le-Lac: Route du Port	Rempl. de 2 conduites d'eau	Pose de la couche de roulement le 26.09
Estavayer-le-Lac: Quartier des Pertsets	Rempl. conduite d'eau/ Mise en système séparatif	Débuté mi-août 17, fin prévue fin 18
Estavayer-le-Lac: Place des Bastians	Pavage	Travaux en cours
Estavayer-le-Lac: Ruisseau du Ru des Vua	Remise à ciel ouvert	Début travaux le 18.09
Estavayer-le-Lac: Containers enterrés	Mise en place	En cours
Bussy: Pernalla, Maréchet, Baudèze	Réaménagement routier / Trottoirs	Tapis à poser fin 17, début 18
Murist : Quartier Vulliamia	Aménagement complet	En attente pour l'instant
Montborget: Ruisseau Le Bainoz	Remise à ciel ouvert	Travaux débutés le 21.8



Eclairage public ANNONCE DE PANNE

En cas de panne de l'éclairage public, nous vous remercions de l'annoncer à l'Administration communale au 026/664.80.47 ou 026/664.80.00 ou d'envoyer un courriel à environnement@estavayer.ch, en indiquant l'emplacement précis du lampadaire et si possible son numéro.



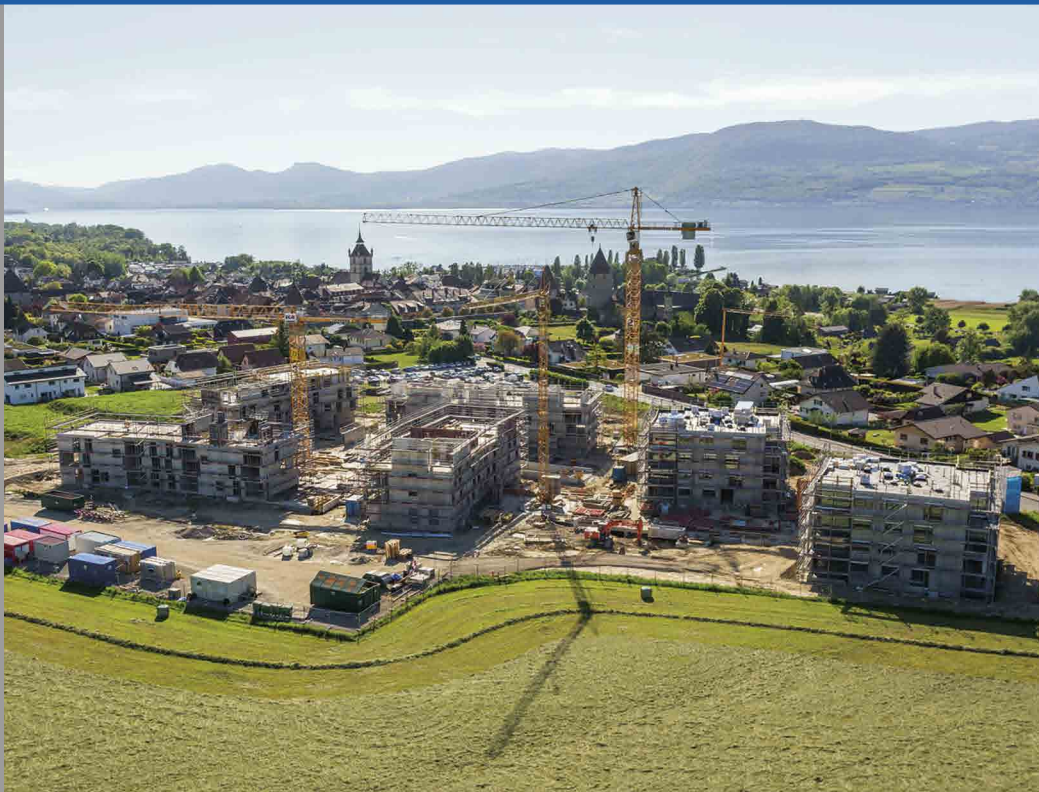
Avancement du chantier « Les Portes du Lac »

La société L'Habitat de la Prillaz SA obtenait le 29 décembre 2015 l'autorisation de construire pour la réalisation de 13 immeubles dans le secteur de la Prillaz, mieux connu sous le nom « Les Portes du Lac ».

Le chantier avance conformément au planning et les appartements du premier secteur, au nombre de 83, seront livrés dans le courant du premier semestre 2018.

Les travaux se poursuivront au printemps 2018 en direction de la Route de Tousvents, par la mise en construction du deuxième secteur de 103 appartements. La durée du chantier est estimée à 2 ans.

Conjointement, L'Habitat de la Prillaz SA construit le nouveau parking de la Route de Grandcour. Ce dernier sera fonctionnel dans le courant du mois de novembre. Une fois le parking achevé, les travaux pour la réalisation du parc public situé entre les constructions du chemin de la Vy-Neuve et le nouveau quartier pourront débuter. Ce parc devrait être mis à disposition du public dans le courant 2018.



Installations de panneaux solaires

Le 21 mai 2017, le peuple a accepté la révision de la loi sur l'énergie acceptant ainsi la stratégie énergétique de la Confédération à l'horizon 2050. Dans cet élan, la Commune souhaite favoriser le passage à des énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire communal.

Le Service du territoire est en charge de réceptionner et d'analyser toutes les demandes d'annonces d'installations de panneaux solaires. Il veille particulièrement à **garantir une unité en matière d'intégration architecturale** sur l'ensemble du territoire. Le Service se base sur la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT art. 18a), sur l'Ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire (OAT art. 32a et suivants), sur les règlements communaux d'urbanisme (RCU), ainsi que sur la directive cantonale concernant l'intégration architecturale des installations solaires thermiques et photovoltaïques.

L'analyse des dossiers prend en compte :

- Le type de bâtiment ou de zone en relation avec la protection du patrimoine
- L'adaptation des installations aux toitures

Consciente que la mise en place de panneaux solaires peut devenir complexe selon la situation, la Commune invite les citoyens à prendre contact avec le Service du Territoire au 026 664 80 30 pour évaluer la faisabilité du projet avant de passer commande de l'installation.

Service du Territoire
026 664 80 30





Trottoir traversant: priorité aux piétons !

Le trottoir traversant donne la priorité aux piétons. Il est nécessaire de ralentir, voire de s'arrêter, comme devant un passage piétons.

Un trottoir traversant a vu le jour au carrefour de la Route de la Thiolleyres et de la Rochette. A Estavayer-le-Lac, on en trouve encore également à la Route de la Chapelle, ou encore au Chemin des Roches. En fonction depuis les dernières décennies, les règles de circulation qu'implique cet aménagement ne sont pas toujours bien comprises.

Pour clarifier la situation, la Commune d'Estavayer attire l'attention des conducteurs et conductrices de véhicules sur la priorité qu'ils doivent accorder aux piétons.

Aux abords de places piétonnes ou de zones à vitesse modérée, le trottoir traversant offre une continuité dans le cheminement des piétons et surtout il facilite les déplacements des personnes à mobilité réduite comme les aînés, les personnes en fauteuil roulant et toute personne avec une poussette ou des bagages. La suppression du franchissement des bordures de trottoirs permet à toutes ces personnes d'avoir plus d'autonomie dans l'espace public.

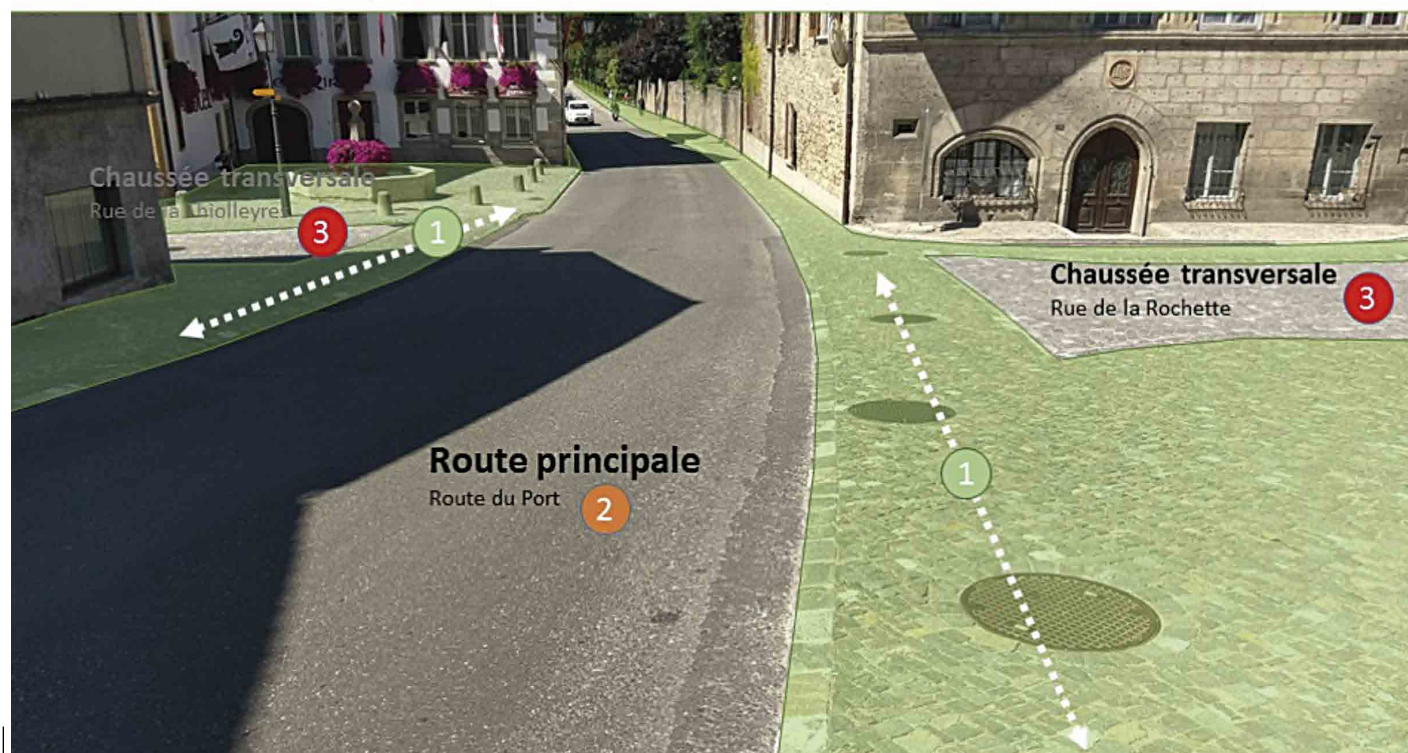
Comment le reconnaît-on ?

Un trottoir traversant est une surface de circulation qui est aménagée comme un trottoir le long d'une chaussée principale. Il permet de franchir le débouché d'une rue latérale, ou secondaire, sans différence de niveau, en continuité avec les trottoirs adjacents. Toutefois, la bordure du trottoir reste visible et marque visuellement la continuité du trottoir.

Comment ça marche ?

Ce que tous les conducteurs et conductrices de véhicules doivent savoir, y compris les cyclistes, c'est qu'ils sont tenus de céder **la priorité aux piétons**. Et cela quel que soit le mouvement qu'ils effectuent, soit en provenance de la route principale pour obliquer dans la rue secondaire ou s'ils quittent cette dernière pour déboucher sur la rue principale. Dans ce deuxième cas, leur perte de priorité est même assimilable à un stop.

Ordre de priorité: 1 piétons sur les trottoirs 2 circulation principale sur la rte du Port 3 trafic secondaire, transversal





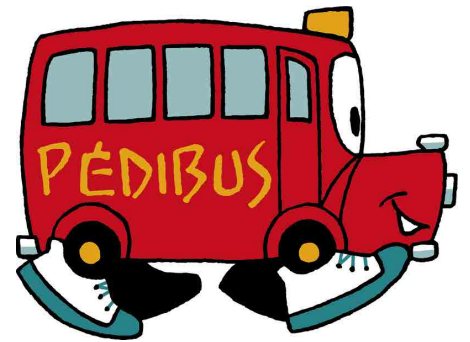
A pied à l'école !

Autavaux

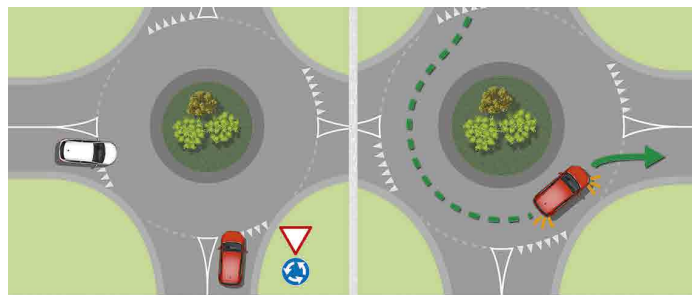
Pour la rentrée scolaire 2017-2018, une ligne Pédibus a été mise en place par des familles du village. La responsable est Mme Fornerod. Cette ligne comprend 11 enfants et 6 conductrices qui couvrent toutes les tranches horaires des trajets scolaires, depuis le centre du village jusqu'à l'arrêt du bus.

Estavayer-le-Lac

Une autre ligne officielle existe à Estavayer-le-lac reliant le quartier Cormiers-Jura aux écoles du Centre-Ville. Cette ligne est gérée par Mme Wyss.



Pour plus d'informations, la Police communale d'Estavayer se tient à votre disposition. Vous pouvez également consulter le site internet www.pedibus.ch/pages-cantoniales/pedibus-fribourg-freiburg.



En entrant dans un giratoire, je ne suis pas tenu de signaler ma direction, mais je ralentis et j'accorde la priorité aux véhicules qui surviennent sur ma gauche.

Avant de quitter un giratoire, je suis tenu d'indiquer mon intention.

Comment bien prendre un rond-point ?



Lorsque le trafic est dense et que des bouchons se forment, ne jamais s'engager dans un giratoire si l'on risque d'entraver la circulation des véhicules qui s'y trouvent sous peine de paralyser le trafic.



GIRATOIRES

ADOPTER LE BON COMPORTEMENT

JE CHOISIS MA VOIE



A l'entrée d'un giratoire, je me place selon la signalisation verticale et horizontale (flèches de présélection, textes de direction). En l'absence de signalisation spécifique, si je parcours plus de la moitié du giratoire, il m'est conseillé d'utiliser la voie intérieure.



Si je souhaite changer de voie, je l'annonce et j'accorde la priorité aux autres véhicules.

LES CYCLISTES



Ils ne sont pas tenus de rester à droite.



Il est recommandé à l'automobiliste de ne pas les dépasser.



En quittant le giratoire, l'automobiliste veille à ne pas leur couper la route.



Élimination des déchets

Ordures ménagères

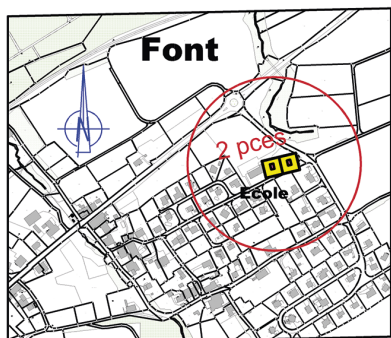
Vous avez certainement remarqué que de drôles de poubelles étaient sorties de terre à Font et à Estavayer-le-Lac.

Le Conseil Communal, soucieux de l'image de la Ville tout au long de l'année, ne souhaite plus voir de sacs poubelles dans la rue car cette situation provoque des problèmes d'hygiène et de circulation dans notre Cité.

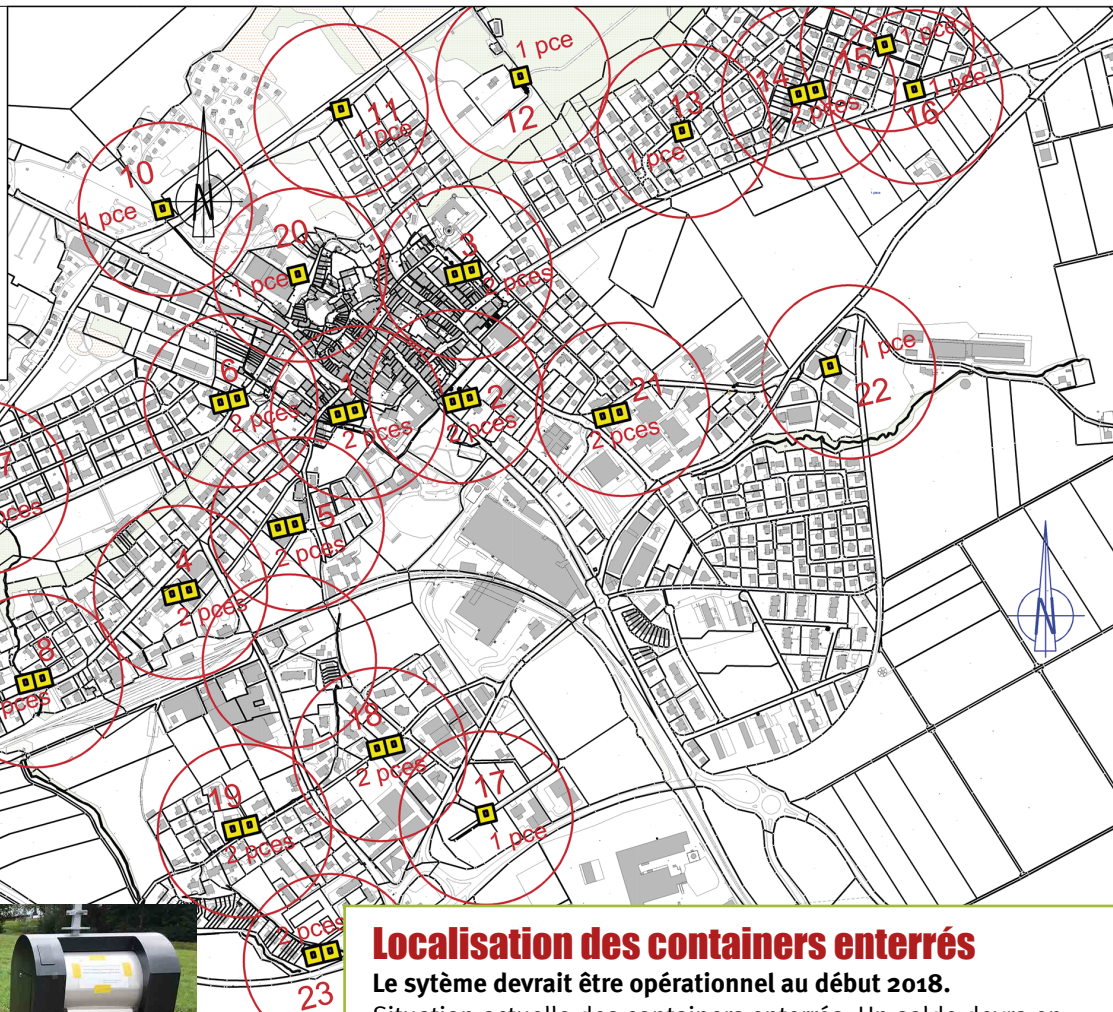
C'est pourquoi le ramassage « porte-à-porte » des ordures ménagères, effectué en Vieille Ville sera bientôt terminé tout comme les containers qui débordent systématiquement par manque de place.

Pour une collecte efficace des déchets, la commune a décidé de mettre en place **des containers enterrés**. Ce nouveau système permettra aux citoyens de **déposer, en tout temps**, leurs ordures ménagères dans les divers sites de récolte et ne seront plus restreints à le faire sur 2 jours de la semaine uniquement.

L'accès aux installations de collecte sera possible sur l'ensemble de la Ville, sur présentation d'une carte à prépaiement. Elle permettra la dépose de sacs de 35 litres. A chaque ouverture, un montant forfaitaire, défini par la Commune, sera débité de la carte. Celle-ci pourra être rechargée sur diverses bornes prévues à cet effet. Un système de gestion permettra au Service de la Voirie de suivre le niveau de remplissage de chaque container et informera, en direct, le transporteur afin qu'il puisse organiser son parcours de vidange.



Estavayer-le-Lac



Localisation des containers enterrés

Le système devrait être opérationnel au début 2018.
Situation actuelle des containers enterrés. Un solde devra encore être installé dans divers quartiers.
Les cercles rouges délimitent une zone de 200 m autour du container.

Pompe de 1929

TP stavia 9



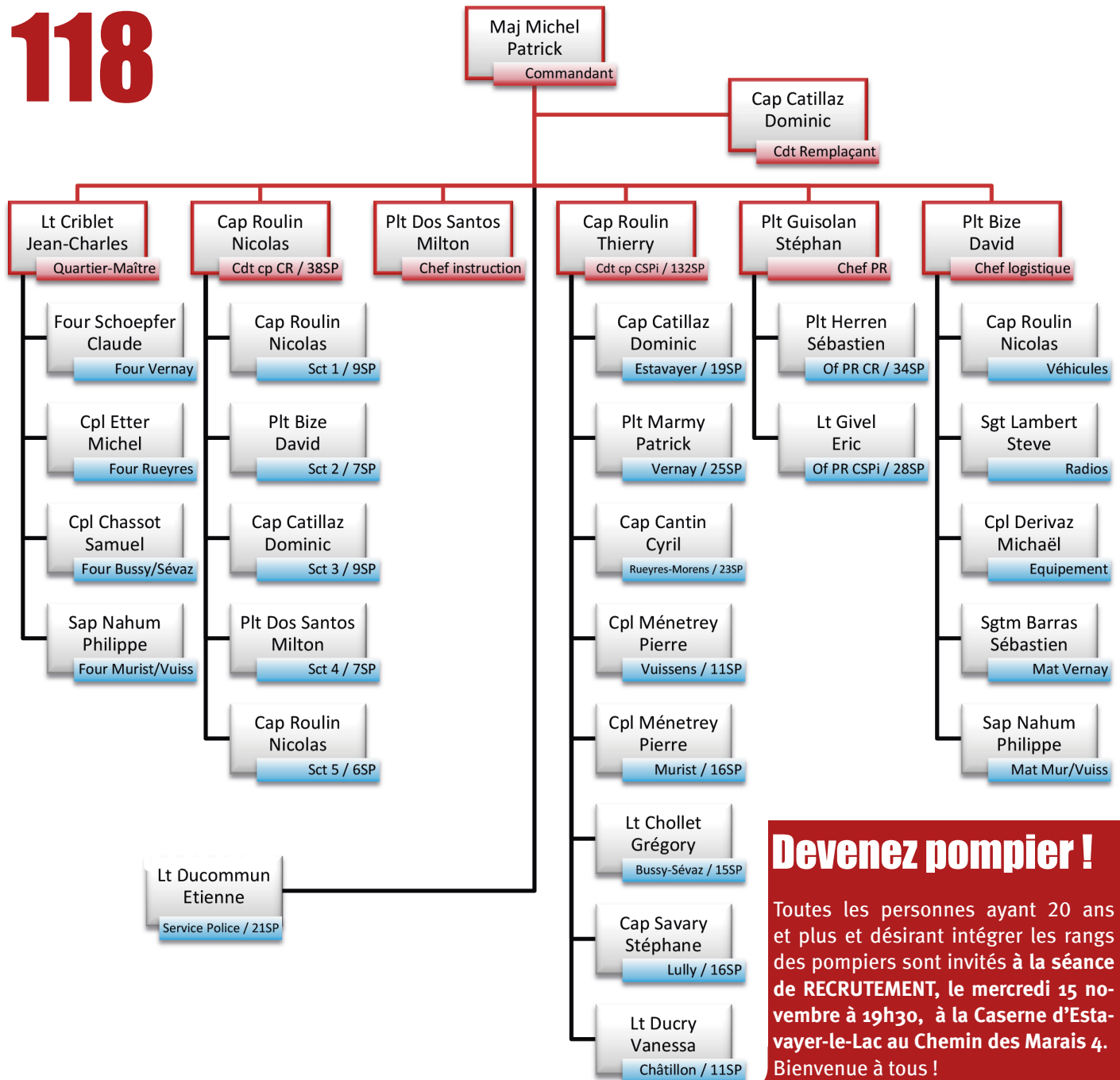
En Suisse, il n'y a guère de village ou de ville qui n'ait été, un jour ou l'autre, en majeure partie détruit par un incendie. Au temps où la pompe à incendie était encore inconnue, les Sapeurs-pompiers demeuraient impuissants face à un désastre de cette nature. Dès le siècle dernier, où de très bons engins d'extinction pouvaient être utilisés, des témoins oculaires ont, sans cesse, rapporté combien un corps de Sapeurs-pompiers, bien équipé, organisé et entraîné, pouvait efficacement combattre un incendie.

En effet, une organisation minutieuse, quasi militaire, une formation poussée et un équipement de pointe sont nécessaires au bon fonctionnement d'un corps de Sapeur-pompiers.

Vous trouverez, ci-dessous, notre organisation détaillée permettant d'intervenir, en tout temps, sur l'ensemble du territoire communal long d'environ 23km (de Vuissens à Forel « les Planches »)

Major Patrick Michel

118



Devenez pompier !

Toutes les personnes ayant 20 ans et plus et désirant intégrer les rangs des pompiers sont invitées à la **séance de RECRUTEMENT**, le mercredi 15 novembre à 19h30, à la Caserne d'Estavayer-le-Lac au Chemin des Marais 4. Bienvenue à tous !



LA PATINOIRE OUVRE LE 18 NOVEMBRE

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FRIEBURG
Bureau de l'intégration des migrant-e-s
et de la prévention du racisme IMR
Fachstelle für die Integration der Migrantinnen
und für Rassismoprävention IMR

NATURALISATION : CHANGEMENTS DÈS LE 1^{er} JANVIER 2018



La nouvelle loi fédérale sur la nationalité entrera en vigueur en 2018

DÈS LE 1^{er} JANVIER 2018, SEULS LES TITULAIRES D'UN PERMIS C POURRONT DÉPOSER UNE DEMANDE DE NATURALISATION

Si vous êtes en possession d'un permis B ou F et que vous souhaitez devenir suisse, vous avez jusqu'au **31 décembre 2017** pour déposer une demande aux autorités compétentes.

Principales conditions à remplir :

- Séjourner légalement en Suisse depuis 12 ans (les années entre l'âge de 10 à 20 ans comptent doublement).
- Avoir été domicilié-e dans le canton pendant 3 ans (dont 2 au cours des 5 dernières années).
- Etre capable de s'exprimer en français ou en allemand.
- Faire preuve d'intégration dans la société (participation à la vie économique, sociale et culturelle).
- Avoir des connaissances appropriées de la vie publique et politique.

Des dispositions particulières s'appliquent aux candidat-e-s mariés avec une personne de nationalité suisse.

Des informations précises ainsi que l'ensemble détaillé des conditions à remplir pour la naturalisation sont disponibles sous www.fr.ch/sainec.

Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil SAINEC, Pérolles 2, 1701 Fribourg
sainec@fr.ch, 026 305 14 17

L'INTÉGRATION PAR LA LANGUE

Les cours de langue sont l'occasion d'acquérir des connaissances sur la vie en Suisse dans une perspective d'intégration. L'objectif de ces cours est de favoriser les échanges et leur intégration dans notre société.

Plusieurs cours sont disponibles dans la commune:

LA CROIX-ROUGE FRIBOURGEOISE

Rue du Musée 11 (1er étage)
à Estavayer-le-Lac.

Contact : 026 347 39 70, 026 347 39 53
<https://croix-rouge-fr.ch>

J'APPRENDS LE FRANÇAIS AVEC MON ENFANT

Une autre solution qui s'adresse aux parents ayant un ou plusieurs enfants de 0 à 7 ans et désirant apprendre le français avec leurs enfants :

Tous les jeudis de 9h00 à 11h00
à Estavayer-le-Lac,
Rue du Musée 11 (1er étage)

Contact: G. Liadat au 079 769 33 63
<https://oseo-fr.ch> ou
<https://educationfamiliale.ch>



LUDOTHÈQUE

Avec votre ludothèque, pour un petit prix, vous bénéficiez d'un vaste choix parmi plus de **900 jeux et jouets de toutes catégories**. Jeux de société, de construction, coopératifs, d'extérieur, d'ambiance, de stratégie, d'initiation, sans oublier les costumes, marionnettes, consoles wii, game-boy, CD de contes, trampoline, karts, trottinettes, tricycles et monocycles.

La ludothèque est idéalement située au bord de la route, **au cœur du village de Font**. Elle est installée dans des locaux communaux qu'elle a métamorphosés en un espace chaleureux, accueillant et convivial. La proximité de places de parc vous facilite le chargement des jeux et une rampe vous permet d'accéder aisément aux locaux avec pousse-pousse et chaise roulante.

Horaires

Mercredi et vendredi : 16h-18h

Samedi : 9h30-11h30

Fermé pendant les vacances scolaires

Abonnement : 30.-/an

Durée des prêts : 3 à 4 semaines

Abonnement enseignant : 30.-/an

Durée des prêts : 2 mois

QU'EST-CE QUE «ESTASYMPA» ?



Le projet «Communes sympas» porte sur le développement du vivre ensemble, l'intérêt à renforcer la qualité de vie et la prise en compte de chacune et chacun indépendamment de son âge, sa nationalité, son genre, son quartier, etc.

Le projet «Communes sympas» favorise la connaissance mutuelle, la mise en lien et la coopération des acteurs locaux (instances politiques, associations, habitants, etc.) ; il offre aux habitants qui s'engagent nommés «les agents sympas» des compétences plus approfondies par le biais d'une formation.

Ainsi, en menant le projet «Estasympa», la Commune décide clairement de donner des moyens pour que, sur son territoire, un esprit «sympa» enrichisse ce qui se vit.

Plusieurs événements sont nés de l'impulsion donnée par le projet «Estasympa», ils touchent particulièrement les jeunes et les enfants, les retraités, les communautés étrangères et les nouveaux arrivants.

Mercredis Sympa - Pique-nique multiculturel - Grenouille-toi - Café Sympause.

Plus d'info sur: www.estavayer.ch/sante-social/integration#estasympa

Contact: estasympa@estavayer.ch, 079 886 19 57

MOMENTS SYMPAS

«Estasympa» invite chaleureusement tout le monde !

JEU DE MINIGOLF (6 à 10 ans)

- le 20 septembre à 14h. au Minigolf de la Rose à Estavayer-le-Lac

JEUX M'AMUSE (à partir de 9 ans)

- Samedi 7 octobre de 16h. à 23h. à la salle de la Grange (imp. du Temple à Estavayer-le-Lac) à 19h. soupe offerte ! + d'info: <https://ludo-broye.ch/jeuxmamuse>

- Les 11 octobre, 15 novembre, 13 décembre, 10 janvier, 7 février, 7 mars de 13h30 - 15h30 à la Bibliothèque, route de la Chapelle 33 à Estavayer-le-Lac

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

La bibliothèque se trouve dans l'un des bâtiments du cycle d'orientation de la Broye à Estavayer-le-Lac, à 100 mètres des places de parc de l'Amarante.

Horaires

Mardi : 14h00 - 17h00

Mercredi : 15h30 - 18h00

Jeudi : 18h30 - 20h30

Vendredi : 15h00 - 19h00

Samedi : 09h30 - 11h30

Abonnement

Adulte : 25.-/an

Enseignant : 25.-/an

Enfant, apprenti et étudiant : 5.-/an

FReBOOKS, la plateforme de prêts de livres numériques proposée par la BCU est incluse dans les abonnements.



LA COMMISSION CULTURELLE STAVIACOISE

La Commission culturelle staviacoise est constituée de 12 membres, nommés par le Conseil communal. Son rôle est de présenter **une saison culturelle qui se déroule à la salle de la Prillaz**. Pour cela, elle doit notamment trouver les spectacles, signer les contrats, organiser la publicité et assurer le bon déroulement de toutes les manifestations (programmation, vente de billets, placement, accueil des artistes, etc.).

Si l'on prend le temps de regarder les photos qui se trouvent dans le hall de la Prillaz, on pourrait aisément se croire dans un grand théâtre parisien. En effet, tous les grands noms du théâtre sont passés par Estavayer-le-Lac.

Les places sont très prisées, alors si vous souhaitez recevoir le programme dès sa sortie par la poste, vous pouvez envoyer un e-mail à la Commission culturelle qui vous intégrera dans sa liste d'adresse. (billetterie@theatre-prillaz.ch)

Programme de « l'azimut »

Salle de spectacle gérée par «Culturazimut» à l'Avenue de la Gare à Estavayer-le-Lac

L'azimut est une salle de spectacles intimiste où les artistes sont proches du public. Inaugurée en 2012 après avoir été rénovée par la Commune, la salle est gérée par l'association faîtière « Culturazimut ». Six associations-membres se partagent les lieux et proposent chaque année, de septembre à juin, une cinquantaine de spectacles, concerts, films, conférences, cours de théâtre et autres activités artistiques. La salle est également ouverte à la location pour des soirées publiques ou privées.



Réservations: www.l-azimut.ch

PROGRAMMATION DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2017

Samedi 23 Septembre - 20H45
COLOURED SOUNDS / Trio Jazz

Jeudi 05 Octobre - 20H
RALLYE AÏCHA DES GAZELLES / Peggy Dreosti & Olinka Moran / Conférence

Mercredi 11 Octobre - 20H
HEAVENLY NOMADIC / Cinéma

Samedi 14 Octobre - 21H
ELSANDY ET LOUISA BEY / Pop Folk & Jeer / Rock

Je 02, Ve 03 - Sa 04 Novembre - 20H30
THOMAS WIESEL / Stand Up / Humour

Samedi 11 Novembre - 20H45
AH ÇA... JE T'AIME ! / Maria Mettral & Vincent Prezioso / Comique & Musical

Mercredi 15 Novembre - 20H
WHITE SUN / Cinéma

Jeudi 16 Novembre - 20H
MÉDECIN DE DERNIER RECOURS / François Choffat / Conférence

Samedi 25 Novembre - 20H45
E.C.H.O.E.S / Cover Band Pink Floyd

Samedi 02 Décembre - 21H
EVERREST / Electro & Maverick / Rock

Mercredi 06 Décembre - 20H
BARAKAH MEETS BARAKAH / Cinéma

Samedi 09 Décembre - 20H45
QUATUOR LAQUÉ / Spectacle A Capella

Dimanche 10 Décembre - 17H
TURBOLINO / Spectacle jeune public

THÉÂTRE DE LA PRILLAZ SAISON 2017-2018



La saison 2017-2018 a eu un grand succès, et l'essentiel des pièces sont déjà complètes: le 28 septembre « **L'heureux élu** » avec entre autre Bruno SOLO et Yvan LE BOL-LOC'H; le 11 octobre « **A vos souhaits !** » avec entre autre Bernard MENEZ; le 05 décembre, « **Un air de Provence** » avec entre autre Julie ARNOLD et Manuel GELIN, le 21 décembre, « **De Paris à Broadway** », le 08 mars « **Faites l'amour, pas des gosses !** », le 21 mars « **Numéro complémentaire** » avec entre autre Steevy BOULAY et Georges BELLER et le 18 avril « **Abacadabrunch** » avec entre autre Alil VARDAR.

Si certaines pièces affichent déjà « complet », les 3 pièces ci-dessous ont encore des places et nous vous invitons à remplir le bon de commande qui se trouve sur notre site internet. Merci de le retourner par la poste à la Commission culturelle, case postale, 1470 Estavayer-le-Lac ou par e-mail à billetterie@theatre-prillaz.ch.

COLUMBO : MEURTRE SOUS PRESCRIPTION !

ENQUÊTE POLICIÈRE

durée 1h40



Peu de gens le savent, mais Columbo est d'abord une pièce de théâtre qui fut un triomphe à Broadway dans les années 1970 avant d'être ce feuilleton éponyme. Revivez le premier épisode de la série à succès, « Prescription murder ».

Roy Flemming croit réaliser le crime parfait en assassinant son épouse avec la complicité de sa maîtresse. Mais c'est sans compter la perspicacité de Columbo qui traque le moindre petit détail qui le tracasce.

Retrouvez le plus célèbre des Lieutenants, sous les traits de Martin Lamotte !

Auteur: Richard LEVINSON et William LINK

Mise en scène: Didier CARON

Avec Martin LAMOTTE, Karine BELLY, Pierre AZEMA et Stéphane BOUTET

Le mot de la commission:

« Une pièce captivante où on retrouve bien l'ambiance d'un Columbo. Martin Lamotte est parfait »

Samedi 4 novembre 2017 à 20h00

SILENCE, ON TOURNE !

COMEDIE

durée 1h45



Après le formidable succès de «Thé à la Menthe ou l'es citron», Patrick Haudecoeur, vous présente : «Silence, on tourne !», délicieuse mise en abyme, qui se joue avec humour et bienveillance des codes du monde du théâtre et du cinéma.

Le décor ? Un plateau de cinéma, lieu de toutes les jalousies, de toutes les vanités, de toutes les lâchetés. Les acteurs incarnent avec entrain des personnages plus préoccupés de leurs problèmes de cœur ou d'argent que du film.

Auteur: Patrick HAUDECOEUR, Gérald SIBLEYRAS

Mise en scène: Patrick HAUDECOEUR

Avec Isabelle SPADE, Philippe UCHAN, Patrick HAUDECOEUR, Nassima BENCHICOU, Jean-Pierre MALLIGNON, Stéphane ROUX, Véronique BARRAULT, Adina CARTIANU, Gino LAZZERINI, Patricia GREGOIRE

Musiciens: Jean-Louis DAMANT, Jean-Yves DUBANTON

Le mot de la commission:

« Écriture, rythme, dialogue, mise en scène visuelle, c'est un véritable travail d'orfèvre ! »

Mardi 23 janvier 2018 à 20h00

LE CLAN : LE FIASCO DU SIÈCLE

COMEDIE

durée 1h40



Une équipe de bras cassés corses doit se «refaire» après un coup raté. Dès lors, il leur faut trouver immédiatement un autre plan car la thune commence à manquer: c'est aussi la crise dans le milieu des gangster ! Quand, à la lecture d'un Voici, surgit la bonne idée: pourquoi ne pas kidnapper Sophie Marceau et exiger une rançon auprès de son agent ? Rien ne fonctionnera comme prévu à commencer par une erreur sur la personne enlevée qui n'a rien à voir avec Sophie Marceau.

D'entrée nous sommes pris en otage affectif par ces quatre losers.

Auteur et mise en scène: Eric FRATICELLI

Avec Denis BRACCINI, Philippe CORTI, Aurélie DECKER, Eric FRATICELLI et Jean-François PERRONE

Le mot de la commission:

« Entre Mafia Blues et Les Tontons Flingueurs, truffés de bons mots et de situations rocambolesques, cette pièce est irrésistible ! »

Mercredi 21 février 2018 à 20h00



RÉOUVERTURE DE L'AUBERGE COMMUNALE DE BUSSY

Dès octobre, le café de Bussy va rouvrir ses portes. La Commune a trouvé un couple qui va reprendre les rênes de cet établissement, situé au cœur du village de Bussy.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à M. et Mme Torres qui proposeront, en plus d'une cuisine traditionnelle et régionale, un choix de pizzas.

PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET

Le site Internet www.estavayer.ch est accessible sur ordinateur et avec une version adaptée pour smartphone. Il contient de nombreuses informations utiles pour les citoyens et les tiers.

Manifestations de octobre à fin décembre 2017

Selon informations reçues officiellement au 15 septembre 2017

20 octobre	12 heures du Rösti	Forel
04 novembre	Vélodux	Vieille ville
25 novembre	12 Heures nautique	Piscine du CO
02 décembre	St-Nicolas	Vieille ville
02 décembre	St-Nicolas	Rueyres-les-Prés
02-03 décembre	Marché de Noël	Vieille ville
09 décembre	St-Nicolas	Forel
14 décembre	Noël des aînés	Forel
du 15 au 17 décembre	Bar de Noël	Murist
16 décembre	Coupe de Noël	Vieille ville

PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook Commune d'Estavayer. Des messages y sont régulièrement publiés (informations, photos, articles de journaux, etc.).



Estavayer

IMPRESSUM

Textes: Commune d'Estavayer • Réalisation graphique: Anne Meyer Loetscher, Graphiste à Estavayer • Impression: Centre d'impression de la Broye • Diffusion: 5'000 exemplaires en tous ménages, 4 éditions/an